
CHARTRE DU SALON DES VIGNERONS

Cette charte expose les principes directeurs du Salon des Vignerons organisé par œnoloGif, le Club œnophile de Gif-sur-Yvette.

Le Salon des Vignerons est un espace de rencontre entre des producteurs et des œnophiles, débutants ou amateurs.

Le Salon a pour vocation de :

- Découvrir la richesse des terroirs viticoles français et la diversité des appellations
- Comprendre le travail de la vigne et de la vinification
- Appréhender les enjeux et les difficultés de la profession
- S'initier aux plaisirs de la dégustation
- Rencontrer des viticulteurs passionnés et passionnants
- Favoriser les échanges entre vignerons et amateurs dans une ambiance conviviale
- Présenter la variété des traditions culturelles liées à l'élaboration du vin
- Défendre les valeurs fondamentales de l'œnologie : respect de la nature, travail de l'homme, passion et patience...

Un Vigneron invité au salon est :

- Un producteur dont les vins ont été repérés et appréciés par un membre du Club
- Un professionnel amoureux de son métier, sachant expliquer son travail et faire déguster ses vins
- Un défenseur de la qualité, ayant toujours le souci de l'authenticité
- Un pédagogue, proposant une approche de la dégustation basée sur la découverte et le plaisir

La sélection des Vignerons invités est effectuée chaque année par une commission d'adhérents du Club, sur la base des principes suivants :

- Représentativité du vignoble français : panachage de nouveaux talents et de domaines reconnus, d'appellations réputées ou à découvrir
- Diversité des pratiques œnologiques : de la tradition à l'innovation
- Variété des gammes de vins proposés : vins de pays, grands crus, cépages rares ou classiques, vins d'abord immédiat ou vins à attendre, vins flatteurs ou vins complexes ...
- Absence de mise en concurrence des appellations présentées
- Renouvellement des vignerons invités de l'ordre d'un tiers chaque année